



Votre partenaire résidentiel
en Lorraine

2 Quai André Barbier - 88026 EPINAL CEDEX
Tél. 03 29 82 98 11
www.vosgelis.fr

Vosgelis en bref

Créé en 1919, Vosgelis est aujourd'hui le premier OPH (Office public de l'habitat) de Lorraine avec un parc de 17.500 logements répartis dans 112 communes. Vosgelis loge près de 30.000 personnes, soit 8% de la population du département des Vosges. Acteur économique incontournable, Vosgelis emploie 220 salariés et mobilise plus de 800 fournisseurs avec 500 marchés par an. En 2014, l'entreprise a construit 100 nouveaux logements et en a réhabilité 500.

Depuis 2006, Vosgelis est engagé dans une démarche environnementale et sociétale présente dans toutes les facettes de son activité, qui se traduit notamment par les performances énergétiques de ses constructions, l'innovation sociale et la dématérialisation de ses marchés. Cette démarche s'appuie depuis 2016 sur le référentiel ISO 26000.

Le projet d'entreprise de Vosgelis tend vers un nouveau modèle économique qui repose sur une stratégie de diversification de son activité.

Harmonie Mutuelle en bref

Acteur majeur de la santé, Harmonie Mutuelle protège plus de 4,3 millions de personnes en France (dont 124 000 bénéficiaires de la CMU-C) et a pour vocation de permettre l'accès à des soins de qualité pour tous. Elle accompagne ses adhérents tout au long de leur vie et les aide à faire face aux aléas de l'existence, en particuliers lors de difficultés financières, via son service d'action sociale.

Membre de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), c'est une entreprise à but non lucratif dont la politique est menée par des élus choisis parmi ses adhérents.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vosgelis et Harmonie Mutuelle se mobilisent

Aider les aînés à se soigner

Le mardi 14 juin à 11h30, les représentants de Vosgelis et d'Harmonie Mutuelle signeront une convention de partenariat. Avec ce projet amorcé depuis presque un an, les deux organismes entendent unir leurs compétences afin de permettre aux aînés logés dans le parc de Vosgelis d'accéder à une couverture de soins adaptée à leur budget.

Le vieillissement de la population est devenu une préoccupation sociétale majeure, confirmée par la Loi du 28 décembre 2015. En effet, l'espérance de vie ne cesse d'augmenter avec une moyenne d'âge supérieure à 80 ans contre 47 ans en 1900.

Cette situation se vérifie dans le parc de Vosgelis où 37% des locataires sont âgés de plus de 60 ans (la moyenne nationale est de 30%) ; parmi eux 13 % ont plus de 75 ans.

Or, Vosgelis et Harmonie Mutuelle ont pu constater, chacun de leur côté, une corrélation forte entre les bas revenus de ces populations et l'absence de complémentaire santé ou le refus de soins. Aussi les deux organismes, qui partagent des valeurs citoyennes identiques (voir ci-dessous), se sont rapprochés pour la mise en place d'une action commune.

Cette action doit contribuer à maintenir les personnes âgées à domicile et à préserver leur pouvoir d'achat, en portant une attention particulière à leur mutuelle santé dont les frais peuvent générer un déséquilibre budgétaire impactant le paiement des charges fixes et courantes telles que le loyer.

A ce titre, Vosgelis et Harmonie Mutuelle proposeront aux locataires bénéficiaires de l'ACS une complémentaire santé simple, accessible, adaptée et de qualité, permettant pour une cotisation réduite de limiter les dépenses de santé non prises en charge par le régime obligatoire.

Par ailleurs, les deux partenaires proposeront une assistance pour l'instruction de dossiers d'aide complémentaire à la santé (cette aide peut aller jusqu'à 550 € par an pour une personne de plus de 60 ans). Enfin, des campagnes de sensibilisation sont également prévues afin d'aider ces populations à limiter leurs dépenses de santé, ainsi qu'à maintenir et améliorer leur état de santé.

Le projet d'entreprise de Vosgelis, entreprise responsable et citoyenne, vise à adapter son modèle économique face à un environnement social, sociétal, concurrentiel et économique en pleine mutation, en diversifiant ses activités notamment dans l'accession sociale et l'accompagnement des seniors. A ce titre, Vosgelis s'est engagé dans une stratégie d'innovation sociale afin de s'adapter aux nouveaux besoins des populations en difficulté.

Harmonie Mutuelle, de son côté, est engagée dans une démarche RSE collaborative qui s'appuie naturellement sur les valeurs du mutualisme. Le développement responsable est au fondement même de la stratégie d'Harmonie Mutuelle : contribuer à la viabilité économique de long terme de son système de couverture santé et sociale pour pouvoir proposer et garantir des solutions adaptées à l'amélioration de la santé de ses adhérents, en tenant compte de ses impacts sur la société.

Rendez-vous le mardi 14 juin 2016 à 11h30 au siège de Vosgelis (salle Parisot, 5^e étage).

Contact :

Vosgelis
Bénédicte VANDERSCHAEVE
Tél. 07 84 39 68 41
bvanderschaeve@vosgelis.fr

Harmonie Mutuelle
Elodie HERMES
Tel. 06 15 85 26 25
elodiehermes@hotmail.fr